

Verbier impose les tarifs de «très haute saison»

Le prix d'une journée de ski varie d'une semaine à l'autre dans les 4 Vallées. Téléverbier s'en félicite, même si des clients râlent

Les vacanciers genevois qui dévalent les pistes des 4 Vallées cette semaine paient leur forfait journalier 75 francs. Idem pour les relâches vaudoises la semaine prochaine. Mais la semaine dernière, pendant que les Valaisans profitaient de leurs vacances scolaires, le tarif adulte n'était «que» de 71 francs. C'est un skieur nyonnais qui nous a signalé cette apparente anomalie. Sur une carte valable six jours, la différence atteint 18 francs. Ulcéré, il crie au scandale et à la discrimination, alors même que les stations déplorent une érosion constante de la fréquentation hivernale...

Directeur général de Téléverbier SA, Eric Balet ne se laisse pas démonter. Sa société a décidé cet hiver, tout comme ses partenaires de Nendaz et de Veysonnaz, d'introduire trois grilles tarifaires différenciées: basse, haute et très haute saison. Une première suisse, à notre connaissance. «Notre objectif est de stabiliser, voire d'augmenter nos recettes, explique-t-il. Nous devons couvrir nos frais, qui augmentent lors des périodes de grande affluence. Nous investissons 15 millions de francs par année. Les gens doivent comprendre que cela a un prix.»

Pourquoi avoir ciblé les vacances genevoises et vaudoises? «Parce qu'elles font partie des trois plus grosses semaines de l'hiver, avec celle de Noël.» Seules ces trois périodes sont estampillées «très haute saison». La haute saison connaît les mêmes tarifs que l'hiver dernier (71 fr. pour la carte journalière adulte). Et pendant sept semaines de janvier et de mars, les prix ont été baissés: le sésame journalier, du lundi au vendredi, est vendu 67 francs. «En l'achetant à l'avance sur Inter-

net plutôt qu'à la caisse, on obtient encore un rabais de 5%, ajoute Eric Balet. Il est donc possible de skier chez nous pour moins cher qu'il y a cinq ans.»

A mi-parcours, cette nouvelle politique tarifaire semble porter ses fruits. Le chiffre d'affaires de Téléverbier a progressé durant les semaines creuses, malgré une météo peu favorable. Et pendant les vacances de Noël, la tarification «très haute saison» n'a suscité qu'une poignée de réclamations à Verbier et à Nendaz. «C'est une pratique courante dans l'hôtellerie depuis très longtemps, argumente Eric Balet. Et puis, sur le coût d'un séjour d'une semaine à Verbier, cette hausse reste marginale. Mais il s'agit d'un sujet sensible, un peu comme le prix du café au bistrot. Du coup, les sociétés de remontées mécaniques hésitent à

75

C'est, en francs, le prix du forfait journalier dans les 4 Vallées du 13 au 26 février. Contre 71 francs il y a encore une semaine

innover dans ce domaine.» La plupart d'entre elles se contentent de proposer des rabais ponctuels. Le patron de Téléverbier pense néanmoins que de nombreuses stations adopteront des tarifs flexibles à l'avenir.

Arthur Clivaz, président des Remontées mécaniques du Valais, se montre prudent à cet égard. «Il faut que les écarts restent minimes. On ne peut pas casser les prix comme dans l'aviation! Nous devons faire attention à ne pas décourager les acheteurs d'abonnements de saison.» Ces clients fidèles garantissent en effet une part importante - de l'ordre de 20% - du chiffre d'affaires des remontées mécaniques. Et ce avant même que ne soient tombés les premiers flocons. **Patrick Monay**



Skier à Verbier revient plus cher lors des relâches vaudoises et genevoises ainsi qu'à Noël que le reste de la saison. KEYSTONE